

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 3 juillet 2020 à 11 h  
Code de diffusion CNW 39 + Hebdo

## **Les ministres Marguerite Blais et Isabelle Charest annoncent les travaux d'agrandissement du Centre d'hébergement et de soins de longue durée Santé Courville**

**Waterloo, le 3 juillet 2020** – La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, ainsi que la ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, annoncent aujourd'hui le début des travaux d'agrandissement du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Santé Courville.

Le projet vise à ajouter 22 lits au permis d'établissement et à faire passer le CHSLD Santé Courville à 66 lits privés conventionnés. Actuellement, 24 lits sont des places privées conventionnées et 20 autres sont en achat de services d'hébergement et de soins de longue durée.

Ces 22 nouvelles places proviendront d'un transfert à partir du CHSLD de Waterloo, CHSLD public dont la fermeture est prévue en janvier 2021, et dont les autres places seront quant à elles transférées au nouveau CHSLD de Granby, qui ouvrira ses portes au même moment. Tous les employés actuels du CHSLD de Waterloo conserveront leur emploi et ceux qui souhaitent demeurer à Waterloo pourront être accompagnés en ce sens.

Le CHSLD Santé Courville a initié des travaux avec le ministère de la Santé et de Services sociaux et la Société québécoise des infrastructures afin de trouver le modèle de financement à privilégier pour l'agrandissement, qui devrait être finalisé à l'hiver 2021.

### **Citations :**

« Ce projet s'inscrit dans les priorités actuelles de notre gouvernement de transformer les places d'hébergement en milieu privé en places qui répondent aux conditions de travail du secteur public et qui contribuent à mieux assurer la qualité des services offerts, conformément aux pratiques préconisées dans l'ensemble de notre réseau. Ainsi nous nous assurons de fournir aux aînés et aux autres personnes hébergées ayant des besoins spécifiques des soins qui contribuent encore davantage à leur sécurité, mais aussi à leur mieux-être global, au sein même de leur communauté. »

*Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants*

« Je me réjouis de l'issue de ce projet, lequel permettra de conserver des emplois ici même à Waterloo, en plus de maintenir les liens établis entre les résidents et les personnes qui prennent soin d'eux au quotidien. Cela témoigne également de l'attention que porte notre gouvernement

aux besoins concrets de chaque communauté, ainsi que de notre volonté de préserver le tissu social de ces milieux et de favoriser les échanges intergénérationnels. »

*Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi*

**Faits saillants :**

- Rappelons que le CHSLD Santé Courville est un établissement privé en activité depuis 1935, et détenu par Santé Courville inc., également propriétaire du CHSLD Santé Courville de Laval.
- Parmi les avantages de ce projet de transfert de places pour les résidents, notons une amélioration notable de la qualité de vie des personnes actuellement hébergées au CHSLD de Waterloo.
- De nombreux autres avantages sont à considérer pour la collectivité :
  - le maintien de l'activité économique pour la communauté de Waterloo;
  - des économies financières probables par rapport au maintien des places au CHSLD de Waterloo.

- 30 -

Renseignements : Elizabeth Lemay  
Attachée de presse  
de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants  
514 882-5645